

CONSEIL D'ÉCOLE Ecole publique Saint-Didier

20 mars 2023

<u>Représentants des parents</u> SINOQUET-DARDENNE Elodie PEREZ Pauline HAMELIN Carole VERON Barbara BEASSE Carole GAUDEFROY Mélanie BELLOIR Laëtitia KOSTUR Alain	<u>Équipe enseignante</u> 1.TPS/PS/MS : BROSSAULT Janick 2.TPS/GS : MAYOL Anne 3.CP : LE HENO Karine 4.CE1 : GUERIN Carole 5.CE1/CE2 : COUDRAY Estelle 6.CM1/CM2 : SALIGAUT Estelle <u>Inspectrice de l'éducation nationale :</u> Mme MORVAN <u>Représentants de la mairie :</u> Justine POULAIN	<u>Excusés</u> <u>Équipe enseignante</u> 3.CP : CHEVREL Marie-Noëlle 7. CM2 : JEGOU Mathilde Aude BRYON <u>Représentants des parents</u> LEMAITRE GARDAN Stéphanie BODIN GUINARD Angélique CHAMPALAUNE Yoana COURTOIS Louisanne COURTOIS Emilie
--	--	---

➤ Ordre du jour

1 – Intervention de Madame Morvan, inspectrice de l'Education Nationale

Mme Morvan a confirmé le départ de Mme Peley le 17/03/2023. Mme Peley a décidé de quitter l'école. Depuis novembre, Mme Peley a eu des échanges et des entretiens avec Mme Morvan et a préféré se retirer suite à des dysfonctionnements (confidentialité). Elle a alors formulé une demande de délégation académique pour changement de poste en développant ses arguments auprès de Mr le directeur académique qui l'a acceptée. Sa volonté a été de ne pas l'annoncer avant le jour J.

Mme Saligaut a accepté jeudi 16/03/23 de prendre en charge le poste de direction par intérim. Elle sera en décharge de direction le lundi et un mardi sur 3, elle sera remplacée dans sa classe par Mme Bryon (Remplaçante de confiance sur la circonscription). Elle est soutenue par le Directeur de l'École Charles de Gaulle, conseiller de Mme MORVAN.

Le remplacement de Mme Peley dans la classe de CM2 est assuré également par Mme Bryon et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire.

2 – LES EFFECTIFS :

A la suite de la prévision d'effectifs qui a été faite au mois de décembre par Mme Morvan, nous avons appris courant février la fermeture définitive d'une classe à la rentrée 2023. Les directives académiques sont : 24 élèves maxi en GS, CP et CE1. La fermeture de classe concernera l'élémentaire.

Il y a autant d'arrivées en Petite Section dans notre école que sur l'école privée de Saint Goulven.

Les effectifs :

166 élèves au 13 mars 2023.

Prévisions septembre 2023	Cycle I				Cycle II			Cycle III		TOTAL
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
	(5)	7 + 3	23	10	11	19	28	17	20	135 + 3

Sur l'école : 2 AESH (tous les besoins ne sont pas couverts), 8 élèves avec dossier MDPH, 1 élève en attente de réorientation, 2 élèves allophones (arrivées fin février).

Mme Morvan a annoncé l'arrivée probable d'une nouvelle AESH à mi-temps le 1^{er} avril pour prendre en charge deux élèves. En attente de signature du contrat.

Le ministère souhaite compléter les missions des AESH avec du périscolaire afin de pouvoir leur proposer des contrats à temps plein (35h) et ainsi pallier aux difficultés de recrutement.

Nous regrettons le départ de Nim (service civique) qui a eu lieu le 3 février.

3 - LE CONSEIL D'ÉLÈVES :

Lecture du compte-rendu du conseil d'élèves. Les délégués de parents d'élèves déplorent de ne pas avoir été conviés.

Certaines réponses aux demandes des enfants ont déjà été apportées par la mairie et sont annotées dans le compte rendu du conseil d'élèves (cf pièce jointe).

4-PROJETS ANNEE 2022/2023 :

De l'école :

➤ Piscine

Difficultés initiales : des effectifs élevés (11 GS + 18 CP + 27 CE1 + 31 CM2) entraînant une organisation difficile à mettre en place et un besoin important d'accompagnateurs agréés ainsi que des soucis de responsabilité pour les enseignants allant à la piscine et enseignants restant à l'école, notamment 1 seule enseignante en maternelle pour les TPS, PS et MS.

Différentes solutions ont été envisagées depuis la rentrée : demande d'un MNS supplémentaire (non accepté), d'un créneau supplémentaire (non réalisable).

Nous avons fait appel à la conseillère pédagogique de circonscription qui nous a conseillé la modification du projet pédagogique, en suivant les directives de l'Inspection académique et du Bulletin Officiel qui donnent priorité au cycle 2, puis au CM2 puis à la GS. Toute l'équipe enseignante a bien conscience de la déception des enfants et des parents. Cette organisation cette année ne sera pas forcément renouvelée la prochaine année scolaire.

L'attestation du savoir-nager est prévue en fin du cycle 3 (6^{ème} et éventuellement en 5ème pour les élèves qui en ont besoin).

➤ Développement durable

De nombreuses actions sont menées sur l'école tout au long de l'année :

*mise en place d'une caisse de jeux pour les récréations

*mission propreté : chaque mois une classe est responsable de la propreté de la cour

*mise en place d'éco-délégués dans chaque classe d'élémentaire

*Venue de l'association Agis ta terre pour récupérer la récolte de stylos usagés (56 kg). Ces stylos seront recyclés pour fabriquer du mobilier urbain.

*Une réunion de la commission EDD a eu lieu le 17 janvier avec les différents partenaires concernés. A l'ordre du jour de la réunion : préparation de la semaine EDD et du niveau 2 de la labellisation E3D, l'école ayant déjà atteint le niveau 1.

*semaine EDD qui aura lieu du 11 au 14 avril : propositions d'ateliers à tous les élèves de l'école le mardi après-midi et le jeudi matin. Ces ateliers peuvent être mis en place grâce à la participation de différents partenaires de l'école (parents, bibliothèque, cantine, clsh...). Chaque élève participera à deux ateliers. Les enfants de toutes les classes seront mélangés.

Un goûter écologique aura lieu le mardi 12 avril à partir de 16h15 avec les élèves et les parents des classes de CM1-CM2 et de CM2 afin de présenter les activités réalisées avec SDE 35.

Le vendredi 14 avril après-midi, les élèves des classes élémentaires participeront à la course solidaire au bénéfice de l'association 'Un sourire pour Camille' de Châteaubourg, association qui a pour but d'apporter du soutien et d'offrir des cadeaux aux enfants atteints de cancer dans les hôpitaux.

Camille et sa maman sont venues le jeudi 9 mars à l'école pour présenter leur association.

Projets de classes / de cycles / inter-cycles

Classe	Projets	Projets communs :
LONDRES	sortie planétarium (projet espace) et musée des Beaux Arts : mardi 28 mars (sous réserve d'absence de manifestation)	Prix minots avec la bibliothèque pour toutes les classes Semaine EDD du 11 au 14 avril
MADRID	Projet potager : intervenante de l'association des radis vagabonds : interventions lors de la semaine EDD et au mois de mai Semaine de la maternelle : du 22 au 26 mai (ateliers avec parents) Sortie de fin d'année en cours de réflexion	
NAIROBI	Classe de découverte : Belle-Isle-en-Terre du 15 au 17 mai	
TOKYO		
PEKIN		
	Projet musique : Intervention Dumiste : balade chantée, représentation le vendredi 23 juin réservée aux parents des classes concernées, 12 séances par classe Permis piéton (CE2): 21 mars Sortie Ar Milin : date à définir Piscine cycle 2 : 10 séances le mardi matin à partir du 4 avril	
LIMA	Agis ta terre : collecte de stylos usagés Permis internet : date à redéfinir Sortie forêt (Theil de Bretagne) : 16 juin avec un des animateurs SDE 35 Projet voile : 5 jeudis ou vendredis de juin (le matin) à la base de loisirs de St M'Hervé Projet énergie (SDE 35) interventions en classe (expériences) + goûter pdt la semaine EDD Intervention baseball (6 séances en période 2)	
SANTIAGO	Projet Ar Milin avec l'artiste Pascale Planche Permis internet : date à redéfinir Projet énergie Intervention baseball Sortie de fin d'année à définir	

5- LES INFORMATIONS :

AGENDA :

- bilan fête de Noël : exposition réalisée par toutes les classes pour la première fois, moment convivial avec les brochettes de bonbons et le cocktail de Noël, bonne implication des élèves et des familles. Merci à l'APE-AEP et aux délégués des parents d'élèves pour leur participation (vente de gâteaux, vente de livres « lire c'est partir »).

- Fête du printemps (carnaval, goûter, décorations) et portes ouvertes : vendredi 17 mars
Beaucoup de parents présents au carnaval et aux portes ouvertes. Bonne animation avec le jeu organisé par les CM2. Deux nouvelles familles ont pris un dossier pour une éventuelle inscription lors des portes ouvertes du 17 mars.

- semaine EDD : 11 au 14 avril, course solidaire vendredi 14 avril
- Photos scolaires (classes) : jeudi 4 mai
- classe rivière cycle 2 : du 15 au 17 mai
- semaine de la maternelle du 22 au 26 mai
- Evaluation d'école du 22 au 26 mai (cf conseil d'école du 17 octobre)

- balade chantée : vendredi 23 juin (réservée aux parents des classes concernées par souci de nombre)
- fête de l'école : dimanche 25 juin

Infos budget mairie :

Coût pour un élève de maternelle : 2 018,42 euros (1 480 euros en 2022)

Coût pour un élève d'élémentaire : 212.19 euros (315 euros en 2022)

Fournitures par élève : 33.5 euros (31.62 euros en 2022)

Nouvelle photocopieuse commandée. Demande de vigilance sur la quantité de photocopies. Proposition d'utiliser du papier recyclé pour certaines photocopies.

Points divers :

Questions envoyées par les familles et par les délégués de parents

Soucis de harcèlement dans le groupe de CM2 : quel protocole a été mis en place ? Où en est l'affaire aujourd'hui ? Comment le harcèlement est-il expliqué aux élèves de CM2 ?

Saisie de la cellule harcèlement de la direction académique par les parents de l'élève intimidé.

Protocole PHARE mis en place. Mme Peley, en tant que référente PHARE, a suivi une formation.

Des entretiens ont été menés avec les élèves intimidateurs et des élèves témoins, avec l'enfant cible, et avec les parents de l'élève cible. Entretien entre Mme Peley et l'infirmière scolaire.

(Dans le protocole, dans un premier temps, les parents ne sont pas avertis. Suite aux entretiens avec les élèves, on évalue s'il s'agit véritablement d'une situation de harcèlement, si c'est le cas, les parents sont mis dans la boucle.)

Mme Morvan doit contacter Mme Peley pour s'assurer que tous les parents des élèves concernés ont été rencontrés et demander si tous les élèves de la classe ont reçu une information et/ou ont pu s'exprimer face à la situation. La mairie a prévenu le personnel périscolaire afin qu'il soit vigilant.

L'équipe éducative reste vigilante, Mme Bryon, remplaçante de Mme Peley, a été informée de la situation.

Baisse des effectifs concernant les maternelles : qu'est ce qui est mis en place pour attirer ces élèves ? Il y a-t-il une différence entre l'école privée et publique sur les effectifs des maternelles ?

De nombreux projets sont proposés dans toutes les classes (classes de découvertes, voile, Ar Milin ...), portes ouvertes, articles réguliers sur le site internet, semaine de la maternelle...

Démographie en baisse comme dans le reste du département.

Éléments à améliorer : visibilité de l'école, signalétique, modification photo google (actuellement photo de la salle de sport).

Afin de pouvoir proposer davantage de communication sur les divers événements qui ont lieu à l'école, les délégués de parents d'élèves proposent de se rendre disponibles lorsque c'est possible pour aider à la rédaction d'articles à publier sur la page Facebook de la commune ou dans les journaux.

Soucis de marquage au sol sur le parking de l'école concernant la sortie du parking du personnel : ajouter des flèches pour préciser le sens de circulation

Signalétique en commande. Des parents continuent de se garer régulièrement sur le parking du personnel.

ASVP : fait-il des rapports précisant qu'il passe à l'école publique ? Nous sommes beaucoup à ne pas l'avoir vu cette année scolaire sauf les enfants une fois en balade dans les Vallons.

Il est présent 2 demi-journées par semaine sur la commune. Retours à l'oral uniquement. Quand il est sur le secteur de l'école, il a pour consigne de commencer par la rue des Lavandières.

Sur temps périscolaire et extrascolaire pourquoi les parents ne peuvent pas rentrer dans l'école, et sur temps scolaire les parents peuvent rentrer ? Le fait de pouvoir rentrer permet de connaître les animateurs et de voir ce qui est réalisé en termes d'activités.

Le directeur du CLSH confirme que les parents peuvent rentrer dans l'école.

Les délégués de parents proposent que l'entrée se fasse par le petit portail vert.
Les parents regrettent le manque d'échange avec l'équipe d'animation.
La mairie évoque les difficultés liées au manque de personnel.

Entretien des classes : est-il prévu des travaux de rafraîchissement ?

Ce n'est pas prévu. Renouvellement du parc informatique privilégié.

Les 20 ans de l'école : le conseil municipal est-il d'accord pour choisir un nom pour l'école publique ? Est-il possible de faire l'exposition de rétrospective à la bibliothèque ?

Une commission s'est réunie au mois de janvier pour réfléchir à l'organisation des 20 ans de l'école.

Le conseil municipal a donné son accord pour donner un nom à l'école.

Lors de ce conseil d'école il a été décidé de reporter éventuellement à l'année scolaire prochaine un événement lié aux 20 ans. L'équipe pédagogique, en vue de la situation, préfère rester concentrée sur les projets en cours et les élèves.

L'équipe enseignante remercie l'APE-AEP ainsi que la mairie pour les financements.

Remerciements à la municipalité (peinture, travaux entretien)

Remerciements aux parents pour leur investissement.

Le prochain conseil d'école est prévu le lundi 19 juin à 19h

La présidente de séance

Estelle Saligaut

Les secrétaires

Carole Guérin, Karine Le Héno

Vu et pris connaissance, le 27 mars 2023



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Catherine Morvan'. To the right of the signature is a circular stamp. The stamp contains the text 'IEN de CHATEAUBOURG' around the top edge, '3, rue de Bel Air' in the center, and a small star at the bottom. The stamp is partially obscured by the signature.

Catherine MORVAN, l'IEN de CHATEAUBOURG